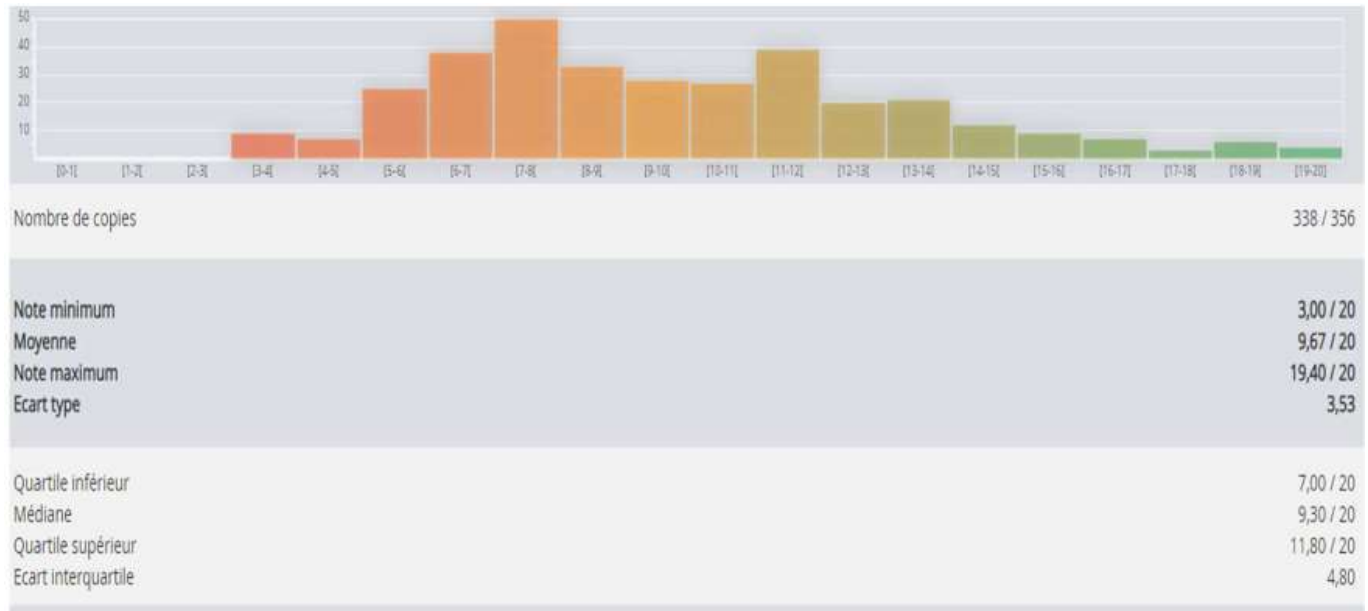


RAPPORT ÉPREUVE DE FRANÇAIS CONCOURS C  
SESSION 2021

I. Effectifs et notation de l'épreuve



II. Observations générales sur le sujet

Le texte proposé pour la session 2021 est extrait de l'essai intitulé *Le Temps des passions tristes* de François Dubet, sociologue, édité chez Seuil dans la collection « La République des Idées » en 2019. Il est conforme aux exigences du concours : court (1949 mots), il aborde le thème des défis actuels de la démocratie, notamment celui de l'expression politique de l'indignation. L'auteur rappelle le rôle majeur que joue l'indignation populaire contre les inégalités sociales dans la vie démocratique, appelant à la vigilance et à la mobilisation. Mais il rend compte également de l'impasse dans laquelle cette indignation peut s'engager, si elle n'est pas relayée par une force politique organisée et capable de construire une alternative politique : soit elle ne nourrit qu'elle-même et exonère de toute responsabilité, renvoyant ainsi à l'illustration de l'opposition conceptuelle proposée par Weber, soit elle fait le lit des discours populistes qui s'appuient sur le sentiment de colère pour la transformer en haine, sentiment qu'ils renforcent sans pour autant résoudre le problème des inégalités à l'origine de l'indignation. Dubet nous met donc en garde : la traduction du sentiment légitime d'indignation doit être politique en s'inscrivant dans le modèle des institutions et des corps intermédiaires, tels que les partis ou les syndicats, pour lutter contre la montée de populismes peu à même de répondre efficacement aux attentes de la société en matière d'égalité sociale.

Le texte de Dubet, clair et accessible, présente deux parties clairement distinctes et reliées par la phrase proposée à la réflexion du candidat dans l'essai. L'auteur y souligne un paradoxe dans la première partie : la faiblesse de l'offre politique dans la lutte contre les inégalités suscite l'indignation populaire, mais une offre politique rationnelle est toutefois nécessaire pour que l'indignation soit efficace et aboutisse à un réel changement. L'analyse du populisme, dans la deuxième partie, permet d'interroger sur la question de la représentation en régime

démocratique, ce qui crée l'opportunité pour l'auteur d'une réflexion sur la notion de « peuple » pour les populistes.

### III. Commentaires sur les copies et attendus du jury

Les résultats obtenus cette année sont légèrement en baisse par rapport à la session 2020 : 9,67 contre 10,02 en 2020, avec un écart-type plus resserré (3,53 contre 3,84 en 2020). Les éléments discriminants qui ont été relevés par le jury concernent surtout, pour le résumé, un nombre inattendu et inhabituel de copies ne maîtrisant pas l'exercice et un certain nombre de copies n'ayant pas présenté ou terminé l'essai. Une mauvaise estimation du temps a été un facteur d'échec pour cette session.

#### 1) Sur le résumé : moyenne 4,69

Un nombre significatif de copies a montré une méconnaissance des attendus de l'exercice de résumé. Sous le titre « contraction de texte », les candidats ont procédé à une présentation du texte et de son auteur et ont proposé un écrit qui oscille entre le résumé et le commentaire de texte, tout en respectant le nombre de mots imposé. Le jury rappelle les exigences du résumé : il s'agit d'une reformulation des idées de l'auteur, dans l'ordre et le système d'énonciation qu'il adopte dans son essai.

Le texte de Dubet ne présente pas de difficulté de compréhension particulière, et les copies ne faisaient que très rarement des contresens majeurs du moins sur la première partie. En revanche, deux difficultés se présentent pour l'élaboration du résumé : la restitution de l'opposition conceptuelle de Max Weber, indispensable pour la compréhension de la thèse, et la distance énonciative prise dans la deuxième partie. En effet, la définition du peuple est présentée selon l'idéologie des leaders populistes (« le peuple populiste ») tout comme le programme politique des populistes (« il faut donc mobiliser les passions, y compris les plus sombres [...] »). Ce changement de situation d'énonciation entre la première et deuxième partie a été assez fréquemment non perçu ou, du moins, mal rendu, laissant entendre que c'est la voix de F. Dubet que le lecteur entend.

L'approche conceptuelle de Max Weber, opposant l'éthique de conviction à l'éthique de responsabilité, a posé problème à bon nombre de candidats. Comme il s'agit d'un concept, la reprise des termes « conviction et responsabilité » a été acceptée à condition que la suite du résumé en ait clairement explicité les enjeux. La citation ne peut pas servir de refuge pour rendre intelligible un propos que le candidat ne saurait expliquer. Les très bonnes copies ont tenu compte du concept philosophique dans une approche personnelle et réussie :

*« L'indignation -puisque'elle relève de l'empathie- est un moteur du politique. Comment se traduit-elle factuellement ? Elle est le fruit d'une pensée utopiste qui s'oppose au pragmatisme politique. En effet s'il est facile d'être révolté, d'utiliser les politiciens comme un défouloir et de se croire meilleur, il est plus ardu de penser le compromis. En cela, l'indignation manque de cohérence, elle est un moteur mais sans direction. Dès lors, le débat politique oppose le pragmatisme libéral tempéré, voire tiède, aux utopistes indignés. Ces derniers doivent pourtant transformer leur vindicte populaire en pensée politique, quitte à l'atténuer, sans quoi elle cède la place au populisme. »*

Le candidat pouvait également s'appuyer sur la reprise des concepts, sans paraphrase :

*« Ce passage [celui de l'indignation] en politique ne saurait être impulsé par les seules convictions personnelles mais bien par des principes de responsabilité pour des actions concrètement transformatrices. »*

Le résumé demandait également un travail de reformulation complexe du portrait du populisme et dont le risque majeur était la paraphrase. Là encore, les très bonnes copies se détachent du texte sans le trahir :

« *Le populisme s'accorde au pluriel tant il est protéiforme et ubiquiste. Il désignerait la majorité silencieuse, prétendument homogène et soumise à quelques puissants. Toujours floué, bafoué, le peuple des populismes est celui qui a « bon dos » mais reste fort telle une nation unie dans l'adversité.* »

La copie tient compte des registres de langue employés et du sentiment général qui transcende les différentes mouvances du populisme sans pour autant reprendre à son compte les exemples de populismes européens et leur leader charismatique qui représentaient une gageure pour la reformulation de la deuxième partie du texte. Ainsi, le « populisme liquide » a pu être reformulé de plusieurs manières :

« *Le populisme s'élargit et s'adapte en caméléon* » ou « *En Europe, le populisme peut prendre n'importe quelle forme, tant qu'il nourrit cette lutte et offre l'illusion d'aplanir les difficultés.* »

On le voit : de manière générale, le résumé, s'il a présenté peu de contresens, s'est toutefois heurté à la difficulté de restituer les nuances de sens.

Un problème récurrent est celui de l'utilisation de la syntaxe : un simple connecteur logique échoue le plus souvent à rendre compte, à lui seul, de la progression des idées entre les différentes étapes du texte. Il doit être relayé par une idée qui lui est corrélée pour créer de la cohérence et donc de la fluidité dans la lecture. L'impression de juxtaposition qui nuit à la compréhension du résumé est également suscitée par le choix maladroit de termes de reformulation. Celle-ci procède souvent d'une juxtaposition de synonymes : la reformulation se fait mot à mot, alors qu'elle doit être envisagée dans le cadre de la phrase. Il s'agit certes d'une prise de risque, mais elle est valorisée par le jury dès lors que la reformulation permet de voir que le candidat s'est réellement approprié la pensée de l'auteur et non qu'il en a simplement emprunté le cadre.

Enfin, le jury a constaté que le nombre de mots imposé a été généralement respecté. Moins de 7% des copies n'a pas respecté le coefficient de réduction. Le jury rappelle que le dépassement du nombre de mots, fût-il minime, est lourdement sanctionné.

## 2) Sur l'essai : moyenne 5,02

### Analyse du sujet :

« *La politique est pourtant la seule manière de transformer l'indignation en force sociale. Sans cela, le populisme s'installe.* »

La citation proposée à la réflexion n'a pas posé de problème de compréhension majeure aux candidats. Elle fait le lien entre le constat d'une nécessaire indignation populaire née de l'incapacité de l'offre politique à résoudre les inégalités sociales, et sa récupération possible par le populisme. Elle présente à la fois un point de vue et un paradoxe qu'il appartenait aux candidats de mettre au jour. Pour ce faire, une analyse du sujet devait interroger plusieurs éléments majeurs :

- Sens de « *la politique* » au sens où l'entend l'auteur, c'est-à-dire l'action rationnelle et essentiellement collective, menée par des organisations et des institutions (syndicats, partis, représentants, gouvernement) capables de tenir compte de la complexité de la réalité sociale, économique... (ce qui suppose de faire des choix réalistes), visant

concrètement une amélioration de la vie en société et fixant comme horizon un monde plus juste. Trop de candidats ont montré une maîtrise approximative des concepts de la philosophie politique ;

- Les candidats ont dû être attentifs à l'alternative fermée (cf. « *sans cela* ») posée par l'auteur : il n'y pas, selon lui, d'autres choix que celui de la politique. Afin de rendre compte de cette nécessité de la politique au sens noble du terme, les candidats pouvaient analyser les dangers que le populisme fait peser sur les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité et d'une manière générale sur la paix sociale (le discours populiste est par nature très clivant) ;
- « *pourtant* » : l'adverbe adversatif signale bien ici un paradoxe qu'il appartenait au candidat de présenter dès l'introduction de son essai pour rendre compte des tensions qui traversent l'alternative. Si la politique est le seul choix, selon Dubet, il était nécessaire de s'interroger sur les conditions de possibilité de la réussite de la transformation de l'indignation en force sociale ;
- « *la seule manière* » : l'auteur indique qu'il n'y a pas d'autres solutions possibles. Les candidats pouvaient envisager d'autres voies que celle de la politique traditionnelle, quitte à les relativiser ou à les amender dans la suite de l'essai, et notamment en se situant à un niveau inférieur à celui de la nation entière. Cela pouvait être l'occasion d'une réflexion sur des formes plus individuelles et locales de la citoyenneté (l'engagement associatif par exemple). Ces réflexions pouvaient venir compléter la solution proposée par l'auteur. On pense ici à la proposition de Rosanvallon d'instaurer une « démocratie d'appropriation » qui retisse le lien distendu entre gouvernants et gouvernés, représentants et représentés, par la possibilité de la révocation des élus, le tirage au sort pour engager une vigilance citoyenne, etc.
- « *force sociale* » : la notion de « force » fait signe vers la puissance du collectif. L'action publique possède des moyens puissants (budget, décret, loi, pouvoirs publics à de multiples strates de la société...). De plus, un projet social et politique répondant aux indignations doit, pour se transformer en force, être partagé par le plus grand nombre (sens de la majorité et du consentement en démocratie). La question de la démocratie représentative de la minorité ne pouvait être éludée dans ce contexte. La notion de « force » indique que la transformation de la société rencontrera des résistances. Il était opportun d'identifier ces résistances et d'en expliquer les causes. À cet égard, une analyse du lien, voire du conflit, entre intérêt général et intérêt individuel, et/ou entre le citoyen et la personne, était profitable. Le concept d'individuation de la philosophe Cynthia Fleury a été souvent convoqué avec pertinence par le rappel à la responsabilisation de tous et « *la capacité de chacun à se décentrer pour agir pour le bien commun* ».

Les candidats pouvaient également mobiliser certains concepts de la vie démocratique : le débat contradictoire, la délibération, le compromis, le consensus...

L'indignation et ses corollaires sont des émotions. À ce titre, elles échappent en grande partie à la rationalité. Comment dès lors la politique peut-elle les rationaliser ? Quel cadre peut-elle leur offrir ? Comment associer étroitement le peuple à la décision et à l'action politique ? Les formes de démocratie participative et les conventions citoyennes pouvaient être envisagées comme des moyens de cette rationalisation, tout comme l'éducation à la citoyenneté, même si cette dernière se situe en amont de la prise en compte de l'indignation.

De plus, il existe un écart d'une autre nature entre émotion et rationalisation : l'indignation présuppose peut-être un idéal d'égalité, par définition inatteignable, qu'une proposition politique réaliste ne peut que décevoir.

Les candidats pouvaient également partir du constat que le populisme est déjà massivement présent et qu'en conséquence la politique, telle qu'elle est organisée et instituée, a échoué dans la prise en charge de l'indignation. Cela suppose qu'une réforme en profondeur du fonctionnement politique, et notamment du système représentatif, soit engagée.

Cela induisait une réflexion sur les faiblesses de la démocratie représentative : la professionnalisation de la politique, l'appétit humain pour le pouvoir, le poids des lobbys auprès des représentants, les conflits d'intérêts, le statut et le mode de représentation de la minorité..., autant de facteurs alimentant la défiance des citoyens à l'égard du pouvoir et rendant le discours populiste attirant. Le tirage au sort des représentants, la limitation stricte des mandats (en quantité et dans le temps), le référendum d'initiative populaire, la prise en compte réelle du vote blanc... étaient autant de propositions envisageables pour renouer un lien de confiance entre les citoyens et le personnel politique, à la condition de ne pas en négliger les inconvénients.

Les concepts d'ochlocratie et de contre-pouvoir ont été assez fréquemment convoqués dans l'argumentation, pour en signifier le danger pour le premier et pour en souligner la nécessité dans le second cas.

### **La problématisation :**

Les candidats ont assez bien identifié le point de vue lié au sujet, mais beaucoup ont eu du mal à soulever le paradoxe et à réellement problématiser sans reformuler la citation, voire sans la transformer simplement en phrase interrogative. Même en prenant le temps d'analyser les termes du sujet, de trop nombreuses copies n'ont pas su s'emparer du questionnement de la représentativité politique de l'indignation, partagée entre un cadre institutionnel déceptif et une solution populiste illusoire.

D'emblée, une bonne copie a su exploiter un des paradoxes des démocraties modernes d'aujourd'hui : celui de relever de la même étymologie mais de prôner deux modèles de société.

*« Les termes populisme et démocratie partagent une étymologie commune : "demos", en grec, c'est le peuple. Pourtant ceux-ci apparaissent aujourd'hui frontalement opposés. L'un désigne des utopistes à tendance autocratique, l'autre l'expression d'une majorité qui ne satisfait personne. Prenant parti pour le second, F. Dubet écrit pourtant dans Le temps des passions tristes : "La politique est la seule manière de transformer l'indignation en force sociale. Sans cela le populisme s'installe." En effet la politique c'est à dire l'art du compromis pour gérer la vie de la cité apparaît comme un moyen de transformer les revendications en actes, de faire de l'indignation un moteur en lui donnant une cohérence. Le populisme, à l'inverse, est l'art du prosélytisme : attirer tous les citoyens en leur proposant l'impossible. Le terme "pourtant" laisse ici supposer que la politique déçoit alors que le populisme, lui, peut donner à rêver. N'y a-t-il donc qu'une alternative entre une utopie -par définition irréalisable- et un triste pragmatisme ? »*



On l'a vu dans le paragraphe consacré à l'analyse du sujet, le point de vue de Dubet soumis à la réflexion appelle un questionnement large qui demande à envisager plusieurs pistes d'analyse. Le temps court imparti à l'exercice dans le cadre de l'épreuve exige un travail pour resserrer la problématique à une seule interrogation : le pas de temps consacré impose de circonscrire sa réflexion à ce qui paraît le plus important à partir de l'analyse de la question posée. Des questionnements trop ambitieux appellent fréquemment une argumentation de surface, trop lâche, qui fait courir le risque de se transformer en exposé plus qu'en essai. Une copie évite cet écueil en questionnant le rôle salutaire que joue l'indignation pour la démocratie. Après avoir mentionné le nombre important des inégalités à toutes les échelles dans nos sociétés, cause du sentiment d'indignation croissant envers l'inefficacité des politiques, la copie introduit le paradoxe posé par Dubet, pour le questionner ensuite :

*« François Dubet a raison lorsqu'il met en garde contre le populisme. Or, il présuppose ici que le populisme n'est pas une forme de politique. De plus, il fait reposer tous ses espoirs sur la politique qui n'a jusqu'à maintenant pas réussi à changer l'indignation, un sentiment commun dans nos démocraties, en "force sociale" et ainsi renforcer la démocratie. En d'autres mots, l'indignation peut-elle sauver la démocratie à l'aide de la politique ? »*

### **L'argumentation :**

Ainsi qu'il a été précisé plus haut, le pas de temps consacré à l'exercice de l'essai conditionne la réussite de l'argumentation qui doit être précise, informée et nuancée. L'essai n'est pas une dissertation : le candidat n'a pas le temps de proposer un plan dialectique réellement convaincant. Une bonne appréciation du temps est un élément essentiel pour la rédaction de cet exercice : un nombre inattendu de copies présentant des essais dont la fin est bâclée ou qui sont inachevés ou tout simplement inexistants en témoigne.

Le candidat doit donc choisir une problématique précise pour pouvoir y répondre en plusieurs points. Les rapports des sessions précédentes ont déjà mentionné que le jury n'attendait pas le commentaire de la citation proposée, mais l'exposition d'un point de vue argumenté. On peut imaginer un plan en deux parties qui, après une introduction posant clairement toutes les questions posées par le sujet et resserrant le questionnement à celui de la possibilité de réalisation de la thèse de Dubet, par exemple, en envisagerait les différentes conditions en les soumettant à un regard critique et aux différentes objections. On peut aussi, comme l'a fait une copie, engager un vrai dialogue avec l'auteur point par point :

- L'indignation ne peut pas constituer à elle seule une force sociale (elle ne se décline que sous la forme de mouvements sociaux sans réel impact sur la vie de la société, par exemple pour le mouvement des Gilets Jaunes) ; mais elle peut être un vrai vecteur de changement au niveau local, associatif ;
- Le passage de l'indignation en politique peut être réussi (ex du mouvement municipaliste « Barcelone en commun » de 2015 à 2019) ; mais il est peu pérenne car il nécessite un changement de regard, d'habitudes, de modes de vie ;
- Le populisme représente un danger pour les libertés ; mais ce n'est pas le seul danger : dépolitisation de la jeunesse qui risque d'empêcher tout renouveau politique par exemple ;
- Il était possible de conclure sur l'importance du rôle de l'éducation à la citoyenneté, par exemple.

La prise de position est une condition de réussite de l'essai car il montre la volonté de convaincre.

Le jury a eu le plaisir de constater que les candidats s'appuyaient avec pertinence sur l'actualité pour contextualiser la thèse de Dubet et nourrir leur argumentation. Les candidats ont également montré une connaissance assez étendue d'auteurs (philosophes, historiens, économistes ou sociologues). En revanche, il réitère ses conseils concernant l'exploitation de citations d'auteurs qui sont encore trop souvent « plaquées », présentées comme argument d'autorité sans qu'elles soient explicitées et clairement rattachées à l'idée défendue.

### **L'expression :**

Pour cette session, le jury a pu constater une réelle amélioration dans la qualité de l'expression écrite, notamment pour ce qui concerne la syntaxe, et il en félicite les candidats.

Néanmoins, si certains candidats font vraiment preuve d'aisance dans le maniement de la langue, beaucoup de copies témoignent de carences lourdes qui hypothèquent sérieusement l'intelligibilité du raisonnement. Des difficultés liées à l'emploi d'un vocabulaire approximatif sont souvent relevées, ainsi que des erreurs fréquentes de conjugaison et d'accords essentiellement.

Le jury recommande très fortement aux candidats un travail spécifique tout au long de l'année pour améliorer la qualité de la rédaction. Il faut également réserver lors de l'épreuve un temps à la relecture (plusieurs relectures partielles ou une relecture finale). Un langage entaché d'impropriétés syntaxiques ou lexicales entraîne des incohérences et des contresens qui sont sanctionnés. Au-delà du concours, les compétences d'expression et de communication sont indispensables à l'exercice professionnel ou citoyen qui exige clarté et précision de la langue.

Le jury a été sensible à un langage fluide et juste et a donc valorisé la cohérence dans l'expression de la pensée, ainsi que l'emploi d'un vocabulaire précis sans être jargonnant, mêmes si les critères orthographiques n'étaient pas tous respectés.

Pour conclure, on peut constater qu'une majorité de candidats s'approprie davantage les exercices du concours et ses contraintes et que les candidats comme leurs enseignants ont fourni un effort remarquable pour que l'année de préparation soit efficiente : aucune copie n'a proposé un hors-sujet pour l'essai, de très nombreux candidats ont montré une assez bonne connaissance du thème à l'étude.